

les différentes régions, chacun présentant des avantages et des inconvénients. Nous voulons les examiner tous avant de décider de l'utilité d'un nouveau système portuaire, comme celui que l'on met en œuvre à Roberts Bank, en Colombie-Britannique, et que l'on pourra peut-être appliquer à d'autres ports comme celui de Montréal.

Ce rapport devrait nous être soumis fin novembre. Je songerai à la possibilité de le faire étudier par le comité des transports de la Chambre des communes et de laisser celui-ci décider, sur la foi des témoignages recueillis, quelles mesures prendre à ce sujet. Ensuite, je l'espère, nous nous réunirons avec les autorités de la Colombie-Britannique afin de déterminer à qui confier l'administration des différents secteurs du port et de son développement; éventuellement, au lieu de nous borner à celui-là, nous pourrions étudier la situation de tous les autres ports du sud de la province.

M. Nowlan: Puis-je poser une question supplémentaire, bien que j'hésite à la poser si elle doit couvrir l'ensemble de la réponse donnée par le ministre. D'après cette réponse, devons-nous comprendre qu'il n'existe actuellement ni juridiction ni contrôle fédéral sur la voie d'accès qui relie les installations portuaires aux autres lignes de chemin de fer fédérales et qu'il n'y a aucun accord à cet effet entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral? Devrons-nous attendre au moins un mois avant de recevoir ce rapport?

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, la question supplémentaire est tendancieuse.

M. Nowlan: Puis-je poser ma question d'une autre façon? Je tentais de la simplifier.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je permettrai au député de poser la question supplémentaire, mais je lui rappelle qu'il ne nous reste que 30 minutes aujourd'hui et que beaucoup d'autres députés désirent poser des questions.

M. Nowlan: Je comprends cela, monsieur l'Orateur, mais la question préoccupe vivement les gens de la côte du Pacifique. Le ministre nous dirait-il si le gouvernement fédéral a décidé de faire relever de la compétence provinciale la voie d'accès entre les installations portuaires et le chemin de fer fédéral? Est-il fermement entendu que le gouvernement provincial contrôlera cette voie?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr d'avoir parfaitement saisi le

[L'hon. M. Hellyer.]

sens de la question de mon honorable ami. S'il demande si tous les chemins de fer canadiens sans exception auront également accès au port, ce qui protégera les expéditeurs dans toutes les régions du Canada, la réponse est oui.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, voici une question complémentaire que je pose sans hésitation. Vendredi dernier, j'ai interrogé le premier ministre à ce sujet et il m'a répondu de m'adresser au ministre à son retour. J'aimerais donc qu'il me dise si, dans ses enquêtes, la question du financement et celle de la compétence seront réglées.

L'hon. M. Hellyer: Je l'espère, monsieur l'Orateur. C'est le but de l'enquête.

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX CULTIVATEURS DE L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai posé hier une question au sujet de la très grave situation économique dans laquelle se trouvent les cultivateurs de l'Ouest canadien, question qui s'adressait tant au ministre de l'Agriculture qu'au ministre du Commerce. Je demanderais à l'un ou l'autre de ces ministres, qui sont censés être ici d'après le tableau de service révisé, de bien vouloir répondre à ma question.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ces deux ministres sont actuellement à Winnipeg, où ils assistent à une réunion du Conseil national des grains, mais il y a à la Chambre des ministres qui répondront à cette question ou la tiendront pour préavis.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il est difficile de savoir à qui adresser une question. D'après le tableau, ces ministres seraient censés être ici.

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, en tant que ministre suppléant de l'Agriculture, ce serait pour moi un grand honneur de répondre à cette question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je comprends maintenant, monsieur l'Orateur; le tableau de service est révisé une autre fois. Je connais l'intérêt du ministre pour l'Ouest et l'agriculture en général, et je voudrais lui demander ce qu'on a fait pour évaluer la situation actuelle dans l'Ouest du pays en vue de préparer les mesures destinées à pallier ce problème très grave.